

À Noisy-le-sec

Le 30/04/2020

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de Noisy-le-Sec

Les représentants des organisations syndicales CGT Educ'action, SNUDI-FO, SNUIPP-FSU et SUD Éducation de la circonscription de Noisy-le-Sec considèrent que la reprise de la scolarisation en écoles primaires requiert des conditions sanitaires à la hauteur de la responsabilité de notre institution et de ses représentants. C'est pourquoi nous demandons avant tout retour en classe :

- des tests pour tous les personnels et les élèves au COVID 19
- la fourniture des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques chirurgicaux ou FFP2, savon) en quantité suffisante pour les agent-e-s et les élèves adaptés à la situation de travail de chacun.

Si ces conditions sanitaires n'étaient pas remplies, les personnels pourraient être amenés à exercer leur droit de retrait pour éviter tout risque de contamination pour les élèves, et de propagation chez les personnels, et par conséquent, au sein des familles. Nos organisations syndicales les soutiendraient alors totalement dans cette démarche.

Par ailleurs les personnels en situation de vulnérabilité doivent pouvoir bénéficier des autorisations spéciales d'absence et pouvoir continuer la classe en télétravail :

- les personnels dont la santé ou la pathologie le nécessite doivent bénéficier des mesures d'éloignement du travail et avoir un suivi un examen médical tel que prévu par le décret 82-453 modifié ;
- les personnels devant s'occuper d'un proche en situation de fragilité ou de leurs enfants si ils et elles ne souhaitent pas la reprise de l'école pour leur enfant doivent pouvoir être exemptés du retour en classe.
- les personnels devant prendre les transports en commun et risquant de se mettre dans une situation dangereuse pour leur santé doivent de même pouvoir être exemptés du retour en classe.

Si toutefois, ces conditions étaient réunies, une reprise de notre activité professionnelle ne pourrait faire l'économie de deux jours de pré-rentree qui permettraient une organisation préalable pluripartite avec les collègues, les agents territoriaux et les parents d'élèves tout en respectant les précautions sanitaires requises.

Comptant sur votre compréhension, voire de votre soutien, nous vous prions de croire, Monsieur l'IEN, en notre attachement au service public de l'éducation nationale.

Pour la CGT Educ'action Romain GROWAS

Pour le SNUDI-FO Michel MOULIN

Pour le SNUIPP-FSU Olivier SARRABEYROUSE

Pour SUD Éducation Mathieu BUISSON